Licence professionnelle Techniques et pratiques audiovisuelles et cinématographique

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Techniques et pratiques audiovisuelles et cinématographique. 2012, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02028247

HAL Id: hceres-02028247

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028247

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Techniques et pratiques audiovisuelles et cinématographique

de l'Université de Corse Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Corse

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Techniques et pratiques audiovisuelles et cinématographiques

Dénomination nationale : SP6-Techniques et activités de l'image et du son

Demande n° S3LP130004061

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Corte
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des spécialistes des techniques audiovisuelles et cinématograhiques capables d'assurer des fonctions d'assistant dans le domaine du son, de la réalisation, de l'image, du montage et de la régie et pouvant intervenir dans des entreprises de production, des chaînes de télévision et radios, des studios de création d'applications interactives, des entreprises culturelles, des collectivités locales. Les métiers visés sont : assistant réalisateur, assistant son, technicien du son, opérateur de prises de vues, assistant opérateur, assistant monteur, monteur, producteur, assistant de production, régisseur.

Cette spécialité découle de l'option audiovisuelle de l'ancienne licence professionnelle *Conception et création de produits multimédias et audiovisuels*, ouverte en 2000. Elle est proposée en formation initiale et se décline en cinq parcours (son, réalisation, image, montage, production/régie). Dans l'offre de formation, elle se présente comme une poursuite d'études au DUT *Services et réseaux de communication* et comme une sortie professionnalisante de la licence *Arts*. Elle ne connait pas de concurrence sur le territoire corse mais quelques formations analogues existent sur le continent (Rennes 2, Toulon…).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La collectivité territoriale de Corse mène une politique ambitieuse en faveur de la filière audiovisuelle et soutient la formation initiale secondaire et supérieure dans ce domaine. Le Centre national du cinéma (CNC) classe la Corse parmi les dix régions les plus actives dans le secteur. Cette licence professionnelle participe activement à cette dynamique du territoire. Forte de son expérience de plus de onze ans, elle a su s'imposer comme une référence, son fonctionnement est largement à la hauteur des attentes d'une licence professionnelle. Elle bénéficie d'un bon support technique exceptionnel en qualité et d'un carnet d'adresse très fourni.

La formation bénéficie d'une attractivité croissante qui dépasse le territoire régional. Avec un taux de pression (nombre de candidats/effectifs) qui atteint actuellement 3, le recrutement de qualité conduit à un public d'une vingtaine d'étudiants d'origines diverses d'un point de vue géographique et sur le plan du parcours amont (DUT, BTS, L2). Pour répondre à cette diversité, la formation a mis en place une ingénierie de remise à niveau rapide, qui se concrétise par des taux de réussite tout-à-fait satisfaisants.

Des enquêtes internes sur le devenir des diplômés complètent les statistiques de l'observatoire universitaire ; elles corroborent les objectifs de cette spécialité tant sur l'insertion professionnelle immédiate dont le taux très satisfaisant est compris entre 80 et 93 %, que sur la bonne adéquation emploi-formation, l'intermittence restant bien évidemment le statut largement majoritaire. Ces excellents résultats font suite à une spécialisation de plus en plus forte des cinq domaines de formation et à un réseau d'ancien de plus en plus important.

La spécialité s'inscrit dans le développement du paysage audiovisuel et cinématographique insulaire en synergie avec les différents acteurs institutionnels et professionnels de la filière. La formation a tissé de nombreux liens avec les professionnels du secteur, qui manifestent leur intérêt en fournissant de nombreuses lettres de soutien, qui participent activement au fonctionnement de la spécialité au travers des stages, des projets tuteurés, des jurys, du conseil de perfectionnement… Ils participent aux enseignements à hauteur de 79 % du volume horaire global, taux anormalement élevé qui peut se justifier par le fait que les postes d'enseignant-chercheur sont rares dans ce domaine et qu'il n'existe pas de concours du second degré.

Le dossier d'évaluation expose très clairement l'organisation pédagogique et sa cohérence. Le rapport d'autoévaluation est insuffisamment renseigné mais le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle dans l'analyse des indicateurs et les évolutions à donner à la spécialité.

- Points forts :
  - Equipe pédagogique dynamique et réactive.
  - Très bonne insertion des diplômés.
  - Haut niveau professionnel.
  - Dossier remarquable par sa précision et par la réflexion menée.

- Points faibles :
  - Faible représentation des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
  - Autoévaluation trop succincte.

Recommandations pour l'établissement

L'équipe pédagogique mérite d'être étayée par des enseignants-chercheurs spécialistes du cinéma/audiovisuel, ce qui permettraient de garantir le caractère universitaire de la formation et d'introduire dans le pôle audiovisuel des aspects recherches.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits	16	21	22
Taux de réussite	75	95	95
Pourcentage d'inscrits venant de L2	31	29	18
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	32	43	36
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	31	28	41
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100	100	100
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	77	79	79
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)	**2007**	**2008**	**2009**
Taux de répondants à l'enquête	57	42	
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	87	87	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	13	13	
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (en juillet 2011)	**2008**	**2009**	**2010**
Taux de répondants à l'enquête	78	63	62
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	93	80	85
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	10	15
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	7	10	0

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.

Observations de l'établissement

Corte, le 19 mars 2012

Objet : Argumentaires des LPRO
de l'IUT de Corse.

Réf. : LD/CC19032012

2-LICENCE PROFESSIONNELLE TAIS
(Techniques et Activités de l'Image et du Son)

RECOMMANDATION EMISE PAR L'AERES CONCERNANT LA LPTAIS –IUT DE CORSE:

« L'équipe pédagogique mérite d'être étayée par des enseignants-chercheurs spécialiste du cinéma-audiovisuel, ce qui permettrait de garantir le caractère universitaire de la formation et d'introduire dans le pôle audiovisuel des aspects recherches. »

REPONSE:

- Comme indiqué dans le dossier, l'équipe pédagogique comprend déjà une enseignante-chercheuse, PR, Directrice de l'UMR Lisa, spécialiste du rôle des nouvelles technologies dans les dynamiques territoriales.

- Par ailleurs, les tableaux fournis par l'AERES, ne nous demandent pas de mentionner les diplômes des intervenants professionnels. Or, pour ce qui concerne la LPTAIS, 4 des intervenants professionnels, ainsi que la Responsable pédagogique, Colomba SANSONETTI, sont diplômés des grandes écoles (ce qui représente 50% des heures de la LPTAIS).
  Il est clairement établi le caractère incontournable du niveau L3 universitaire, celui-ci est rappelé comme un objectif prioritaire (tout aussi prioritaire que celui de la formation professionnelle) à chaque Conseil de perfectionnement.
  L'équipe pédagogique a été constituée d'enseignants et d'intervenants professionnels qui partagent tous le même credo : le bon geste technique est évidemment celui qui a été précédé par une pensée claire et par un sens assumé. Ce qui a été, est, et reste la seule garantie d'une haute technicité dans les domaines de la création artistique.

- Enfin, et pour garantir ce niveau d'excellence, la LPTAIS de l'IUT de Corse a introduit depuis 4 ans maintenant, un ARA (Axe de Recherche et d'Autoformation), présent en UE3, qui a pour objectif de maintenir l'étudiant, tout au long de l'année universitaire, dans une démarche de recherche autour des enjeux théoriques, techniques et artistiques de son futur métier.